

ÉDITO



Madame, Monsieur,

En ce début d'année 2020, toute l'équipe mobilisée de la SORGEM se joint à moi pour vous adresser nos vœux de bonheur, d'épanouissement personnel et professionnel, et de réussite pour les projets qui vous tiennent à cœur dans vos territoires.

En 2020, plus que jamais, la SORGEM se tiendra du côté de celles et ceux qui œuvrent pour l'intérêt général, avec une boussole essentielle: celle de l'innovation. Environnementale avant tout dans un contexte de mobilisation pour la transition durable, mais également sociale, globale et organisationnelle grâce à la mise en place d'outils et de process dédiés qui font la preuve de leur efficacité dans leurs expérimentations conduites.

Avec l'ensemble de nos partenaires investis, nous nous engageons à vous offrir un service irréprochable, en complémentarité de vos équipes administratives et techniques.

Belle année à toutes et tous !

**MARIE-CHRISTINE BERNARDIN,
DIRECTRICE GÉNÉRALE
DÉLÉGUÉE**



© Thibault d'Argent 2019

FOCUS INNOVATION

DES PROCESSUS TOUJOURS PLUS INNOVANTS À LA SORGEM

Parmi les valeurs cardinales et fondatrices de la SORGEM figure celle d'une entreprise qui prône agilité et modernité en cherchant chaque jour à se renouveler et à innover. Ce principe fondamental a donc guidé la SORGEM depuis plusieurs années dans sa recherche de procédés innovants et dans leur mise en œuvre. Cette démarche a trouvé à se concrétiser au sein de l'équipe mais également sur ses différents projets d'aménagement.

Un premier travail de synthèse réalisé en interne a permis de catégoriser les procédés innovants développés par la SORGEM. Ils se retrouvent au travers de cinq types d'innovations: sociales, environnementales, organisationnelles, socio-organisationnelles ou bien globales.

LA MISE EN ŒUVRE DE L'URBANISME TRANSITOIRE

Exemple de démarche innovante sur les projets d'aménagement de la SORGEM, le projet d'urbanisme transitoire sur l'éco-quartier Clause Bois-Badeau a émergé depuis 2018 des suites de la concertation initiée par la Ville de Brétigny-sur-Orge (volonté des habitants de créer un tiers lieu).

Dénommé le "Labo", ce tiers lieu vise à accueillir des associations locales sur le site réhabilité pour l'occasion, avant d'envisager une implantation plus durable au sein de l'éco-quartier. La démarche est lauréate de l'appel à manifestations d'intérêt de la Région Île-de-France "soutien aux initiatives d'urbanisme transitoire" depuis juillet 2019.

La mission de la SORGEM consiste plus particulièrement à assurer le suivi technique, ainsi

que la gestion administrative et financière du "Labo" et d'accompagner la ville sur la vie et l'animation du site.

Dans une logique d'expérimentation et d'innovation, la SORGEM a porté sa réflexion à une échelle plus large. Elle a ainsi favorisé une logique d'économie circulaire par le biais de réemploi de matériaux et de mobilisation de sites voués à la démolition sur l'opération des Franges III à Sainte-Geneviève-des-Bois pour les besoins du chantier du "Labo".

DES INNOVATIONS SOCIALES

Avec l'objectif de promouvoir l'emploi et de lutter contre l'exclusion, la SORGEM a souhaité devenir un acteur majeur de l'insertion professionnelle. Visant un public spécifique, en situation de handicap, de chômage à longue durée ou de décrochage scolaire, des clauses d'insertion sont systématiquement intégrées dans les marchés de travaux. C'est notamment dans ce contexte qu'une convention a été signée dès mai 2017 avec l'entreprise ANR Service, spécialisée dans l'emploi en réinsertion, pour la création d'espaces verts sur certaines opérations.

5% minimum

du nombre d'heures travaillées sur les chantiers dédiés à des personnes rencontrant des difficultés d'insertion

Le "Labo", urbanisme transitoire, c'est :

1 bâtiment réhabilité

de 600 m²

4 associations et 1 collectif

locaux engagés

70 participants

lors du premier évènement grand public du 21 septembre 2019

BRÉTIGNY-SUR-ORGE - CLAUSE BOIS-BADEAU

DEUX NOUVEAUX PROGRAMMES IMMOBILIERS

Au sein de l'éco-quartier Clause Bois-Badeau, la rue du Bois de Châtres et le jardin de traverse prennent forme. Lieu de transition, pour l'une, elle est une rue structurante et permettra à terme de relier la gare de Brétigny à la ville d'Arpajon. Sa conception urbaine tend à créer une vaste promenade dans la continuité de la place Federico-Garcia-Lorca. Le jardin de traverse, support des circulations douces, offre un nouvel

espace planté continu qui permet de relier les équipements du quartier. Deux programmes immobiliers viennent compléter depuis peu sa structure urbaine :

- la livraison d'une résidence services seniors, La Girandière, portée par l'opérateur Réside Études et conçue par l'agence d'architecture Pietri ;
- la livraison prochaine d'une opération mixte de logements privés, de commerces et de bureaux portée par l'opérateur Pichet et conçue par l'agence d'architecture Babin&Renaud.



© Agence Vallet de Martinis

BRÉTIGNY-SUR-ORGE - CLAUSE BOIS-BADEAU**LE LAURÉAT DÉSIGNÉ POUR LE GROUPE SCOLAIRE ET L'ACCUEIL DE LOISIRS**

Le 18 octobre 2019, le jury a choisi de retenir deux potentiels lauréats. Une phase de négociation a ainsi été entamée par la SORGEM avec deux agences d'architecture : Jean Harari et Vallet de Martinis. La maîtrise d'ouvrage ayant évoqué des dysfonctionnements voire des améliorations possibles dans chacune des propositions, les agences

d'architecture ont été entendues par les équipes techniques pour y répondre et proposer des adaptations. Le 19 décembre 2019, l'agence Vallet de Martinis a été élue lauréat du concours de maîtrise d'œuvre pour la construction des deux équipements, dans la ZAC Clause Bois-Badeau. La conception a été lancée tout début janvier 2020.



© RCAC

AGGLOMÉRATION CŒUR D'ESSONNE LE PLESSIS-PÂTÉ - VAL VERT CROIX BLANCHE**BIENVENUE À LA SOCIÉTÉ FRESCA**

Cœur d'Essonne Agglomération et la SORGEM sont fières d'accueillir sur le territoire la société Fresca, qui installera son siège régional au sein de la ZAC, développant ainsi une centaine d'emplois. Les travaux de construction du bâtiment commencent en janvier 2020. La commercialisation de la ZAC se poursuit, la Compagnie de Phalsbourg ayant récemment acquis un îlot auprès de la SORGEM afin de développer la partie commerciale de l'opération.



UN PROJET QUI AVANCE À BONS PAS

Une nouvelle étape débute dans la transformation du quartier Mont-Saint-Martin de Nemours, avec la libération de l'ancien centre commercial depuis la fin du mois d'octobre 2019, et le démarrage de sa démolition par l'entreprise Bouvelot TP. Ce chantier de démolition sera achevé en mars 2020, laissant place à l'entreprise Jean Lefebvre pour la réalisation de l'esplanade qui comportera un parking, un parc de jeux pour enfants et des espaces verts.

LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT EST SIGNÉE

Le 17 décembre 2019, en présence de la SORGEM, la Ville d'Étampes, la Communauté d'Agglomération Étampois Sud Essonne et l'ANRU ont signé la déclaration d'engagement pour le renouvellement urbain du quartier Guinette à Étampes. Cette déclaration constitue une étape intermédiaire vers la contractualisation du projet pour lequel la SORGEM accompagne la ville en tant qu'AMO. Très attendu par les habitants du quartier, le renouvellement du quartier Guinette représente un investissement de plus de 66 M€HT.

LA CONVENTION ANRU EST VALIDÉE

La convention ANRU a été validée par le Conseil municipal de Savigny-sur-Orge. Elle est en cours de signature avec les partenaires du projet de renouvellement urbain : 1001 Vies Habitat, l'Établissement Public Territorial du Grand Orly Seine Bièvre, Action logement, l'État. Le relogement de la première barre et de la première tour a démarré activement. La désignation d'un aménageur est attendue pour le second semestre 2020 et les premières interventions physiques : démolition, travaux d'espaces publics sont prévues pour 2022.



LE PARC DÉBUTE SA MÉTAMORPHOSE

Le 3 septembre 2019, l'acte de vente du château du Colombier a été signé entre la Commune de BreUILlet et la Société JOFA. Les travaux de réhabilitation permettant la création de logements destinés à l'accession s'engageront au début de l'année 2020. Cette signature marque la fin de la première mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage de la SORGEM sur le site du Colombier relative à l'accompagnement de la collectivité pour les études de faisabilité portant sur le réaménagement du site et la cession du château.

Côté parc, les conclusions de l'étude faune-flore/zones humides ont été rendues en juillet 2019 permettant à l'équipe de maîtrise d'œuvre d'entamer son travail de reprise de l'avant-projet en adaptant les orientations d'aménagement selon les préconisations du bureau d'études environnemental. Les adaptations retenues ont ainsi pu être présentées aux Breuilletois lors d'une réunion publique le 16 décembre dernier.

Si les travaux majeurs de réaménagement du parc seront lancés au second semestre 2020 les premiers travaux d'abattage et d'élagage, rendus nécessaires conformément aux prescriptions d'un diagnostic phytosanitaire des arbres, ont

été réalisés à l'automne 2019, permettant la suppression des sujets morts, dangereux et malades. L'intégralité du bois sain issu des coupes a été valorisée en éléments de mobilier qui viendront agrémenter le parc, en bûches (vendues au profit de l'association Handi'Chiens) ou encore en Bois Raméal Fragmenté. Des troncs ont été laissés sur place pour favoriser la biodiversité (habitat pour insectes).

Début 2020, les travaux de désamiantage et de démolition des anciennes écuries seront engagés libérant ainsi cette emprise pour la future ouverture au public du parc dans un premier temps, puis la réalisation d'un équipement communal à vocation environnementale à moyen terme.

LE MIEL DE LA SORGEM PRIMÉ

Depuis le 28 février 2018 et la signature d'une convention de partenariat entre la SORGEM et Béatrice Bougault (apicultrice) pour le développement et l'installation de ruchers d'abeilles, trois ruches sont aujourd'hui implantées de manière pérenne sur les terrasses du siège social de la SORGEM. La volonté de la SEM est également de sensibiliser ses différents collaborateurs à la préservation des abeilles en leur offrant la possibilité d'assister à des initiations sur le fonctionnement et l'entretien des ruches.

Après un temps d'adaptation nécessaire pour les colonies d'abeilles, plusieurs récoltes de miel ont pu avoir lieu en 2018 avec près de 30 kg de miel récolté. Ces premières récoltes ont fait l'objet d'analyses physico-chimiques en laboratoire auprès du Centre d'Études Techniques Apicoles (CETAM) de Moselle. Les objectifs étaient de qualifier l'état du miel (humidité, acidité, etc.) et de déterminer l'origine du pollen (fleurs visitées). Ces récoltes ont ainsi été jugées conformes au Décret n° 2003-587 du 30 juin 2003 pris pour l'application de l'article L. 214-1 du Code de la consommation.

Par la suite, deux nouvelles récoltes ont permis d'obtenir 20 kg de miel sur l'année 2019. Ces dernières ont fait l'objet d'une seconde série de tests auprès du laboratoire de la Famille Michaud accrédité COFRAC. Ces analyses avaient pour but de déterminer ou non la présence de polluants issus de l'activité humaine (hydrocarbures, métaux, glyphosates, pesticides, etc.). L'ensemble des échantillons ont été jugés conformes à la réglementation en vigueur avec des valeurs situées très largement en dessous des seuils réglementaires.

UNE MÉDAILLE DE BRONZE POUR LE MIEL DE LA SORGEM

Pour couronner ce travail, deux échantillons des récoltes sur l'année 2019 ont été présentés au concours de miel "d'Île-de-France 2019" organisé par la Société Centrale d'Apiculture et ont fait l'objet d'une distinction en étant primés "médaille de Bronze".

DE BONNES PRATIQUES À DÉVELOPPER

En parallèle de ce travail, des plantes mellifères seront également prévues sur les projets d'aménagement afin de favoriser les pollinisateurs sauvages.



ZOOM SUR



BÉATRICE BOUGAULT
Apicultrice

« Passionnée de nature depuis toujours, je me suis tournée vers l'apiculture tout naturellement. Piquée par le virus, j'ai été très vite émerveillée par la vie des abeilles. Après un premier stage sur l'apiculture naturelle en 2014, j'intègre rapidement l'association "Une abeille sur le toit" à Sainte-Geneviève-des-Bois afin de partager ma passion auprès des génoévains.

Une formation de deux ans auprès du Syndicat d'Apiculture du Val d'Essonne vient compléter mes nombreuses recherches personnelles.

Parallèlement à mon métier d'auxiliaire de puériculture en maternité, j'interviens dans les écoles pour des animations pédagogiques afin de responsabiliser les enfants, dès leur plus jeune âge, au respect de la nature en leur faisant découvrir le monde fascinant des abeilles. Depuis 2018, j'interviens également au sein de la SORGEM pour effectuer les opérations courantes de gestion des ruches et de récolte du miel. »

AGENDA

CŒUR DE VILLE DES ULIS : CLÔTURE DE L'OPÉRATION

La dernière opération immobilière de la ZAC Cœur de Ville est en cours d'achèvement puisque les premiers habitants ont emménagé dans les îlots J1 et J2 au début du mois de novembre. Les travaux des commerçants se poursuivent en parallèle et les premières ouvertures sont prévues début 2020 avec un salon de coiffure, un laboratoire d'analyses médicales et une banque. À venir également sur 2020 : la réalisation des espaces publics de la nouvelle rue de

l'Hurepoix faisant suite à la démolition de l'ancienne sous-station de chauffage urbain.

LES BELLES VUES : CONSULTATION DES OPÉRATEURS IMMOBILIERS

L'éco-quartier des Belles Vues va entamer en début d'année 2020 la seconde phase de commercialisation de la ZAC avec le lancement de la consultation des opérateurs immobiliers sur 3 lots de 53, 79 et 92 logements à attribuer. L'ensemble des projets seront analysés au cours

du printemps 2020 pour une sélection définitive en milieu d'année.

CLAUDE BOIS-BADEAU : EXTENSION DU PARC

Le parc de la ZAC Claude Bois-Badeau arrive dans sa dernière phase de transformation et d'évolution, par la réalisation de sa seconde phase, en lieu et place de l'ancienne usine Claude, démolie au printemps 2019. Le parc ouvrira au public au printemps 2020 offrant une nouvelle perspective de la ZAC vers la vallée de l'Orge.

SORGEM

157-159, route de Corbeil
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 60 15 58 18
E-mail : sorgem@sorgem.fr
www.sorgem.fr
www.un-terrain-en-essonne.fr

